



CONSEIL D'ETABLISSEMENT

EXTRAORDINAIRE

N° 3 du 7 octobre 2021

Année scolaire : 2021 -2022

PV du Conseil d'établissement du 07.10.2021

Début de séance	17h30
Levée de séance	18h15
Lieu	Boardroom
Désignation du secrétaire de séance	Mme GARDETTE, assistante de direction du proviseur

Membres Présents	
M. François Cuilhé	Chef d'Etablissement – Président
M. Jérôme Degrave	Proviseur Adjoint
M. Yann Gosselin	Directeur de l'Ecole Primaire
M. Morad Dahmane	Directeur Administratif et Financier
M. Christophe Mathis	CPE
Mme Evy Yammine	Représentant le COCAC
M. Rachid Sahr Rouny	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Mme Marguerita Kanaan	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Mme Valérie Pakhomoff	Représentante élue des personnels A.T.S.S. (Sup.)
Mme Aurélie Gabert	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Emmanuelle Hajjar	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Saida Askri	Représentante élue des Parents d'élèves
Mme Hada Clément	Représentante élue des Parents d'élèves



Mme Valérie Boscherel	Déléguée permanente du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'Elèves
M. Omar Askar	Représentant du Comité de Gestion de l'Association des Parents d'Elèves
Mme Elena Torrijos	Conseiller des Français de l'étranger
M. Guillaume Salha	Conseiller des Français de l'étranger

Membres Excusés	
M. Hadrien Laroche	Conseiller de Coopération d'action culturelle près l'Ambassade de France au Qatar
M. Emmanuel Pilard	Représentant élu des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
Mme Viviane Carpin	Représentante élue des Personnels Enseignants et d'Education 2 nd degré
M. Titouan Nougue	Représentant élu des délégués des élèves
M. Mark Aoun	Représentant élu des délégués des élèves

Le secrétariat est assuré par Mme Gardette (assistante du proviseur).

Le proviseur demande aux membres du conseil de valider l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

- 1) Adoption d'un calendrier alternatif prévisionnel

1 / Adoption d'un calendrier alternatif

Lors du dernier CE, une première proposition de calendrier avait été validée, qui imputait 5 jours sur les vacances de la Toussaint, et 5 jours sur celles de février, si et uniquement si, le gouvernement prenait la décision de fermer les établissements scolaires lors de l'Arabian cup de football.

Des réserves ont été émises, mais l'AEFE nous empêchait d'adopter un calendrier sans décision officielle du gouvernement.

Suite aux entretiens de M. Cuilhé et des représentants de parents d'élèves avec Mme Simon (IEN AEFE Moyen Orient), la position de l'AEFE a changé, il est possible d'adopter un calendrier en amont en amputant une semaine à la Toussaint et en la collant aux vacances de Noël. Si toutefois l'annonce passait à temps il serait toujours possible d'adopter le premier calendrier voté.



M. Sahla : Quelle est la motivation pour ce calendrier préventif ? Pourquoi imputer cette semaine en décembre, et ne pas la coller en fin d'année ? Si pas de fermeture le 30 novembre, il est compliqué d'infliger 3 semaines en décembre

M. Askar : le ministère a déjà allégé les restrictions précédemment annoncées pour les sociétés, et n'envisagerait plus de fermer pour 15 jours complets début décembre.

Mme Kanaan demande quel est le minimum de semaine de vacances. La direction répond que la réflexion est inversée, et qu'il faut 36 semaines minimum de cours.

Les représentants des enseignants font remarquer que gagner une semaine de travail en octobre est utile pour les classes à examen, et que la semaine restante de vacances soit positionnée avant mars n'est pas idéal.

Monsieur Askar indique que le gouvernement proposerait plutôt de fermer les 3 derniers jours de match avant le 18 décembre.

Le lycée Voltaire a fait le choix de ne pas modifier le calendrier, ils aviseront en fonction des décisions gouvernementales.

Calendrier adopté à l'unanimité.

Si le 31 octobre une décision de fermeture plus longue est annoncée par le gouvernement, alors le premier calendrier voté en Conseil d'Établissement le 27 septembre 2021 sera adopté.

Vote à l'unanimité

Vote : Contre **0** Abstention **0** Pour **13**